

19 déc 2020 -06:49

Appartient à Conseil des ministres du 18 décembre 2020

## COVID-19 : dotation à l'INAMI

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke et du ministre des Indépendants David Clarinval, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal octroyant en 2020 une dotation à l'INAMI dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19.

Par l'arrêté royal du 23 juin 2020, la base juridique nécessaire a été créée pour l'octroi d'une subvention de l'État à l'INAMI pour l'année 2020 pour couvrir les dépenses spécifiques des établissements de soins, des établissements de réadaptation et de l'assurance maladie, liées à la pandémie Covid19.

Cette subvention est fixée à 1.242.009.000 euros et couvre notamment le coût des centres de tri, les mesures de protection, le remboursement des tests et la prime d'encouragement pour le personnel hospitalier.

Le projet est transmis à la signature du Roi.

*Projet d'arrêté royal octroyant une dotation à l'Institut national d'assurance maladie-invalidité pour l'année 2020 dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique  
Rue de la Loi, 23  
1000 Bruxelles  
Belgique  
[info@vandenbroucke.fed.be](mailto:info@vandenbroucke.fed.be)

France Dammel  
Porte-parole (FR)  
+32 494 50 88 98  
[france.dammel@vandenbroucke.fed.be](mailto:france.dammel@vandenbroucke.fed.be)

Arne Brinckman  
Porte-parole (NL)  
+32 476 28 83 13  
[arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be](mailto:arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be)

Jan Eyckmans  
Porte-parole (NL)  
+32 495 25 47 24  
[jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be](mailto:jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be)

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des  
Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes  
institutionnelles et du Renouveau démocratique  
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 69 79  
<https://clarinval.belgium.be>  
[info@clarinval.belgium.be](mailto:info@clarinval.belgium.be)

Marie Stasse  
Porte-parole (FR)  
+32 472 20 35 02  
[marie.stasse@clarinval.belgium.be](mailto:marie.stasse@clarinval.belgium.be)

Jonas Clottemans  
Porte-parole (NL)  
[jonas.clottemans@clarinval.belgium.be](mailto:jonas.clottemans@clarinval.belgium.be)